



AWANS

BULLETTIN COMMUNAL

N° 5
septembre/
octobre 08

MOT DE L'ECHEVIN

Cher(e)s citoyen(ne)s,

Située à proximité d'un nœud autoroutier, notre entité a évolué fortement ces dernières années. C'est pourquoi, afin de fixer les orientations prioritaires futures, notre commune s'est engagée dans un plan communal de développement rural.

Un schéma de structure est aussi en cours d'élaboration et ce afin d'harmoniser l'urbanisation de nos villages.

De plus, un plan de mobilité devrait nous permettre d'apporter des réponses quant aux différents modes de déplacement sur notre territoire.

Notre objectif est de concilier le développement économique et le manque de logements avec le maintien de la vie villageoise. L'Administration communale termine aussi la modernisation de l'outil informatique de l'Etat-civil et ce afin d'améliorer le service à la population.

José CAPELLE,
Echevin de l'Aménagement
du Territoire et de l'Etat-civil.



Nouvelle rampe d'accès à l'Administration communale

SOMMAIRE

- ◆ Etat Civil et Population
- ◆ Logement
- ◆ Opération de Développement Rural
- ◆ Aménagement du Territoire
- ◆ Mobilité
- ◆ Agend'Awans

ETAT CIVIL ET POPULATION

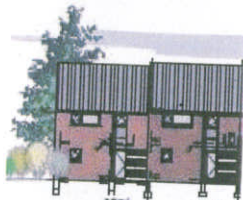


La traditionnelle carte d'identité appartient désormais au passé. Une grande majorité des Belges sont déjà en possession d'une carte d'identité électronique (eID). Tous devront en posséder une pour le 15 septembre 2009 au plus tard. Rappelons que le port de celle-ci est obligatoire dès l'âge de 15 ans accomplis.

Pour ce qui est des étrangers, l'introduction d'une carte électronique sera généralisée à Awans à partir d'octobre 2008.

Les enfants aussi recevront bientôt une carte à puce, la "KIDS-ID", non obligatoire sur le territoire belge, mais bien en cas de voyage à l'étranger. On n'arrête pas le progrès ... même si beaucoup se demandent si cela est bien utile. A ce propos, je les invite à consulter les sites web suivants : www.eid.belgium.be, www.ibz.rrn.fgov.be , www.alloparents.be , sans oublier notre site communal www.awans.be pour toute autre information.

LOGEMENT



Notre Commune se préoccupe prioritairement du manque de logements à prix abordable sur l'ensemble de l'entité.

C'est pourquoi elle s'est inscrite dans le programme du Gouvernement wallon afin d'atteindre les 10% de logements sociaux par rapport aux logements du secteur privé.

Un recensement des bâtiments inoccupés ou inachevés est établi essentiellement dans le but d'encourager la remise en location ou la mise en vente de ces immeubles.

Le service du logement aide l'ensemble de la population en communiquant des informations en vue de l'obtention de primes auprès de la Région wallonne, des prêts sociaux, etc.

Un soutien administratif est apporté à tout candidat-locataire souhaitant obtenir un logis social auprès de l'une des sociétés publiques de logement.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL



Lors des rencontres citoyennes dans les différents villages, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) a abordé des sujets aussi variés et divers que : la mobilité, l'environnement, la vie associative, la jeunesse, l'agriculture, le logement, etc.